

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le mercredi vingt-deux juillet à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de PONTAUBAULT, dûment convoqué, s'est réuni, à la Salle de Convivialité en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel PERROUAULT, Maire.

Etaient présents : MM. Michel PERROUAULT, Jean-François LOIZEL, Josette MONDIN, Philippe ARRÊTO, Adélaïde EUDES, Hubert GAZENGEL, Delphine GONFROY, Nathalie LEBARBEY, Bruno LEPILLER, Laurence POTEAU, Flavie ROUX.

Etaient absents : MM. Alain LEPRIEUR (excusé), Didier LECACHEUX (donne procuration à M. Hubert GAZENGEL), Delphine LEVALLOIS (excusée).

M. Hubert GAZENGEL a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Date convocation : 20/07/2020

Date affichage : 23/07/2020

Vu l'Article L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le caractère urgent de la réunion.

Salle annexe des mariages (Délibération n° 2020-07-22-01)

Vu l'article 393 de l'IGREC,

Attendu le mariage devant être célébré le 08 Août 2020,

Attendu le retard dans les travaux d'extension et de rénovation de la Mairie,

Attendu que l'Espace François Mutschler paraît propre à suppléer l'habituelle salle des mariages,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide que l'Espace François Mutschler recevra l'affectation d'une annexe de la maison commune, que les mariages pourront y être célébrés en cas d'indisponibilité de la salle des mariages.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.